

FEADER

Déconstruction et reconstruction de la Maison Archambeaud inscrit dans le cadre de la valorisation des ENS*

Département de La Réunion

Situé à 1 100 mètres d'altitude au lieu-dit le 19e kilomètre au Tampon, le Domaine Archambeaud, d'une superficie de 1,8 hectare, est connu pour son patrimoine historique et naturel. Il a été acquis par le Département en 1996, dans le cadre de la protection durable des espaces et des milieux remarquables de l'île.

Il s'agit d'une opération de destruction et de reconstruction à l'identique de la Maison Archambeaud. Elle est inscrite dans une démarche de valorisation éco-touristique du patrimoine par une amélioration qualitative de l'infrastructure, d'une valorisation du patrimoine naturel et culturel et d'une intégration environnementale de l'infrastructure.

Dans le cadre de la politique de préservation et de valorisation des ENS (*Espaces Naturel Sensibles), le Département souhaite valoriser ce patrimoine intéressant autant par l'architecture de l'ancienne maison que par son histoire. **Le FEADER est donc intervenu pour la valorisation du patrimoine culturel en respectant le "cachet villa créole d'époque".**

Ce Domaine comprend les vestiges d'une forêt primaire d'intérêt écologique. Cette forêt située en milieu péri-urbain surprend par son originalité. Facilement accessible contrairement à d'autres forêts primaires, ce site constitue une halte dans la nature, au cœur de l'espace urbain tamponnais. La gestion de la forêt est confiée à la SPL Edden depuis 2006 dont la mission est d'assurer la protection, la préservation, la valorisation, l'entretien de la forêt et la mise en place d'actions de sensibilisation pédagogique.

Quelques données clés :

- Jardin de 1,8 ha

Coût total de l'opération : 618 000,00 €

Financement éligible :

UE FEADER : 463 500,00 €

Département : 154 500,00 €



Source photo : Département



*Ce projet est cofinancé
par le Fonds européen agricole de développement
rural*